

AVENTURE DE PÊCHE



Je crois que ça va mordre !



Ça mord !!



Je l'ai !!!



Où est mon poisson ? Que j'y comprends rien de rien ! ! !

EXPÉRIENCES CAPITALES

La science qui guérit sert aussi à tuer. Dans l'antiquité, les médecins étaient les empoisonneurs attitrés et jouaient ainsi officiellement le rôle que Molière et les plaisants leur attribuent méchamment.

Une préoccupation de la médecine antique était d'ailleurs de diminuer parfois la souffrance en achevant le malade pour l'empêcher de souffrir. Après les luttes du cirque on achevait les blessés, par humanité, et c'était sans doute ainsi après les batailles. Les guerriers réclamaient d'ailleurs souvent ce service, et l'art médical consistait à procurer la mort douce.

Les suicidés, comme les duellistes d'aujourd'hui, se faisaient assister d'un docteur qui leur enseignait à mourir vite et sans trop de douleur.

* *

Cette préface est pour expliquer que la science a toujours dû intervenir pour régler la destruction de la vie chez les condamnés, et que nous allons dire quelques mots des études ou des progrès faits en ces derniers temps dans cette branche scientifique spéciale.

Il y a un siècle donc, en France, on recourut aux médecins pour l'opération capitale de l'exécution. La Révolution française voulait tout niveler et, par pressentiment de ses destinées, décida qu'on

accorderait à tous les citoyens, qui en seraient dignes, le privilège d'avoir la tête coupée.

En effet, la "tête coupée" avait toujours paru une faveur pour les condamnés à mort, il fallait être noble pour y avoir droit—les autres étaient pendus, au besoin écartelés pour certains crimes.—On pouvait donc encore commettre un acte d'amour-propre en mettant la tête sur le billot et mourir avec grâce.

On s'adressa donc aux chirurgiens et aux médecins spécialistes pour un couperet savant et commode. Et c'est un médecin député, défroqué, fondateur de l'Académie de médecine, Guillotin, qui revendiqua la gloire de porter à Louis XVI un joujou de serrurerie philanthropique sur lequel le Dr Louis, secrétaire de l'Académie, avait fait un rapport.—C'était une petite machine italienne perfectionnée pour exécuter instantanément,—un rapide.—Louis XVI, qui aimait beaucoup la serrurerie, admira beaucoup l'invention ; il souscrivit d'ailleurs généreusement au privilège qu'on réclamait pour tous les Français, d'avoir la tête coupée comme les grands, et il approuva l'instrument, dit-on, au 21 janvier même, date qui devait devenir odieuse par l'emploi, contre lui, de la machine à décoller, c'était son nom.

* *

Dès qu'on octroya au peuple la nouvelle machine qui annoblissait les criminels, il y eut des chansons—le Français est né malin—et au lieu de conserver le nom vulgaire de machine à décoller, on l'appela (par une singulière prophétie pour l'infortuné Louis XVI) *Louison et Louissette*, du nom de son père le Dr Louis, et *Guillotine* du nom de celui qui avait voulu présenter lui-même à Louis XVI le rapport du chirurgien Louis :—il l'a regretté—cette dénomination l'a rendu, a-t-on dit, la plus grande victime de la machine. Du reste, il a failli jouir du privilège octroyé à tous, car, n'étant pas noble, il fut condamné à mort et eût été guillotiné si, sur ces entrefaites, Robespierre n'eût été guillotiné lui-même comme un prince.

Cependant, la guillotine suscitait un tel engouement qu'on s'adressa à nouveau à la science pour la perfectionner et le Comité de Salut Public de Bordeaux, se trouvant en retard pour vider les prisons, proposa une guillotine à quatre tranchants.

Carrier imagina des bateaux à soupape qui noyaient les hommes plus expéditivement que les chiens. A Lyon, on remplaça la guillotine par un canon, et plus tard la Commune préféra fusiller avec les fusils à tir rapide : cela s'est appelé mettre au mur.

* *

Aujourd'hui, après bien des expériences dont nous allons parler, nous sommes parvenus à l'exécution du projet de tuer par l'électricité.

Ces expériences préparatoires ont commencé avec de la dynamite ; plusieurs s'étaient suicidés en se plaçant une cartouche dans la bouche et, en la croquant, la tête éclatait, c'est ce que l'on voulait étudier à loisir.

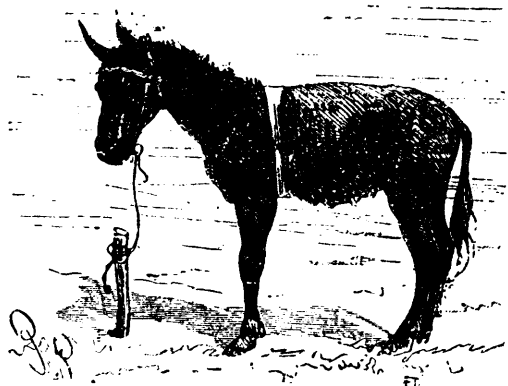


Fig. 1. — Photographie de l'âne avant.

On plaça une cartouche sur le front d'un âne. L'animal était devenu l'objectif d'un appareil photographique ; on fit une première fois son portrait (fig. 1), et sur ce premier portrait il apparut doux, tranquille et observateur.

Un fil télégraphique permettait, en se tenant à une distance prudente, d'enflammer à la fois la

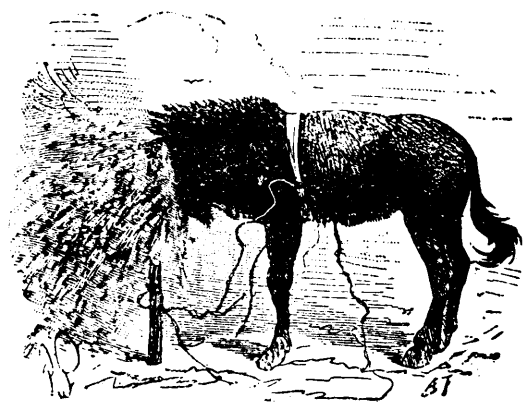


Fig. 2. — Photographie de l'âne pendant.

dynamite et de faire manœuvrer l'appareil photographique pour obtenir une image instantanée de la surprise éprouvée par le pauvre animal pendant l'exécution (fig. 2).

L'effet fut si foudroyant que, sauf un léger frémissement de la queue, on ne vit que ce que la science a défini alors, l'éternuement formidable.

Si humanitaire que ce soit, puissions-nous ne jamais éternuer de cette façon qui mérite un fameux : Que Dieu vous bénisse !

Ce dispersement instantané des idées de l'âne ne fut pas adopté, avec raison, pour l'homme dont les restes seraient odieusement projetés : et puis c'est dangereux pour les témoins.

Les journaux américains ont annoncé que la nouvelle loi qui supprime la pendaison dans l'Etat de New-York, et la remplace par l'électricité, est entrée en vigueur le 1er janvier 1889 et que les électriciens passent au rang de bourreau.

Voici comment ils rapportent les expériences de la Société de Médecine Légale, de New-York, faites sous la direction de M. H. P. Brown, à Orange, au laboratoire de M. Edison :

Le premier essai fut fait sur un veau de 112 livres. L'application d'un courant alternatif de 50 volts le fit tomber, mais 9 minutes après il se relevait parfaitement rétabli, en apparence du moins.

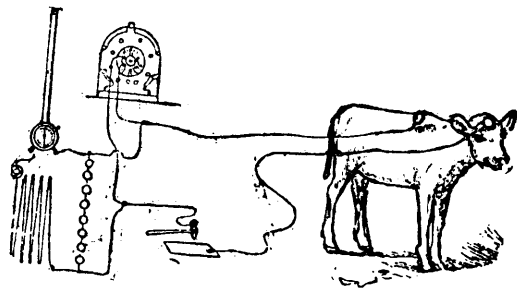


Schéma des dispositions prises dans les expériences sur les veaux, le courant va du dos au cerveau.

On lui appliqua alors, pendant 8 secondes, un courant qui fut porté à 770 volts ; l'animal fut tué et il semble certain que la mort fut instantanée. A la dissection on reconnut que les vaisseaux du cerveau étaient gonflés de sang ; mais il n'y avait eu aucune hémorragie ; le cœur et les poumons étaient dans un état normal. Le poil du front était légèrement brûlé au point de contact de l'électrode métallique.

* *

Ce qui résulte de plus clair de ces expériences, dont nous ne citons que les principales, c'est qu'on reste peu fixé sur les conditions exactes dans lesquelles l'électricité donne la mort.

On a appliqué à des animaux, pendant plusieurs secondes, des courants de haut potentiel, et ces animaux ont été tués ; cela ne prouve nullement, quoiqu'en dise le rapport, que la mort ait été instantanée.

Ajoutons que les dispositions nécessaires pour amener le bon contact des électrodes avec le corps, pour s'assurer que le courant produira un effet rapide, demandent des préparatifs longs, et par suite cruels, s'ils sont appliqués à l'homme.

Nous ne donnons pas ici beaucoup d'autres détails, les préoccupations de la science pour procurer une mort douce et sans trop de préparatifs manquent du point de vue essentiel, car, pour n'être pas cruels, ils le sont excessivement.